

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

Date de convocation : 16/05/2023  
Secrétaire de séance : Céline LOVET

**L'an deux mille vingt-trois et le 16 Mai**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents (13) : Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, VUAGNOUX Philippe.

**Absent (1) : STROOBANT** Maëlle (procuration de vote)

**N° 23-2023 : VALIDATION DU PROJET POUR LA REFECTION DE LA ROUTE DE GALLOUX**

Mme Le Maire présente le projet pour un montant estimé à 200 000 € HT (option comprise) qui consiste à la réfection de la voie communale de Galloux.

Il convient maintenant de délibérer pour lancer le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide la décision de lancer l'opération pour la réfection de la voie communale de Galloux.
- Autorise Mme Le Maire à lancer l'avis d'appel à concurrence en MAPA (marché à procédure adaptée).
- Autorise Mme Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 24 mai 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Céline LOVET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Lovet', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le